

# COMMUNIQUE DU MAIRE

Chères Gardouchoises, Chers Gardouchois,

Mesdames et Messieurs,

Il me semble important de vous communiquer les informations ci-après:

Tout d'abord, depuis le 12 mars je suis en étroite relation avec les médecins de la Maison de Santé de Gardouch que je remercie ici pour leur implication et leur sérieux, afin de se préparer au mieux à la gestion de la crise de la pandémie. Vendredi 13 mars en collaboration avec la Préfecture, j'ai activé le plan communal de sauvegarde afin de faire face à cette crise sanitaire inédite. Cela permet notamment de réorganiser les services administratifs et mettre en oeuvre des mesures d'informations du Public (site internet mairie, affichage...), de continuité des services et de protection des personnes vulnérables dans ce cadre.

Suite aux mesures de confinement prises le 16 mars par le Président de la République, j'ai pris la décision de fermer au public : La Mairie, le groupe scolaire, l'agence postale communale, la bibliothèque, la maison des associations, la salle polyvalente, les structures sportives et les structures de plein air. J'ai informé par mail, les présidents d'associations et les utilisateurs de salles.

Le même jour, je me suis entretenu également avec la Directrice de l'école afin de prendre connaissance des directives mises en place par le Ministre de l'Education. Les parents délégués en ont été informés.

Lundi 16 mars, j'ai aussi, réuni l'ensemble des agents de la mairie de Gardouch afin d'organiser en respectant les mesures "barrières" les différentes missions de services publics nécessaires jusqu'au vendredi 20 mars.

**Aujourd'hui, lundi 23 mars un service minimum est mis en place:**

- **Permanence téléphonique assurée de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi**
- **Agents administratifs en télétravail**
- **Agents techniques de restauration municipale en service uniquement pour le portage des repas aux plus fragiles qui le sollicitent**
- **Ensemble des agents techniques en confinement mais à disposition en cas d'urgence**

Je vous invite à consulter régulièrement le site internet de la mairie afin de vous informer des éventuelles évolutions.

Enfin je vous demande de rester chez vous, d'opter si vous le pouvez pour du télétravail et ne sortez qu'en cas de nécessité absolue selon la loi et dans le cadre strict de l'état d'urgence sanitaire.

**Restons solidaires, responsables et vigilants.**

Bien cordialement.

Olivier GUERRA, Maire de Gardouch